

**MAIRIE**  
**01560 CORMOZ**

**AFFAIRES MUNICIPALES**  
**Séance du 14 septembre 2021**

**Secrétaire de séance : Fanny BEREZIAT**

Le conseil municipal, réuni le 14 septembre 2021 à 20h00 en session ordinaire sous la présidence de M. Nicolas SCHWEITZER, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

**N° Délibération**

**Approbation du compte-rendu de la réunion du mardi 20 juillet 2021 à l'unanimité des présents**

**2021-046**

**CPINI – Equipements 2021**

M. le Maire présente la demande du sergent Jean-Claude PRABEL, chef de centre du CPINI de CORMOZ et l'offre de la société UGAP pour l'achat d'équipements de protection individuelle pour deux nouveaux sapeurs-pompiers volontaires. Il précise que ce type de matériel est subventionnable par le SDIS01 à hauteur de 60 % du montant HT. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte le devis de la société UGAP pour un montant de 602.46 € HT, soit 722.95 € TTC et sollicite une subvention au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain au titre du régime de subvention aux communes et EPCI sièges de CPINI pour équipement en petit matériel et en matériel de sauvetage, de protection individuelle, de déclenchement de l'alerte, et de transmissions.

**2021-047**

**CPINI – Matériel 2021**

M. le Maire présente la demande du sergent Jean-Claude PRABEL, chef de centre du CPINI de CORMOZ, et l'offre de la société DUMONT SECURITE pour l'acquisition d'un aspirateur de mucosité, matériel obligatoire et nécessaire au bon déroulement des interventions de secours. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte le devis de la société DUMONT SECURITE pour un montant de 599.96 € HT, soit 719.95 € TTC. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l'opération 215 – Matériel 2021.

**2021-048**

**Chapelle de Bellor – Déplacement des statues protégées au titre des monuments historiques**

M. Laurent JANAUDY présente les préconisations de Mme Catherine GUILLOT, conservatrice à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), relatives au déplacement des objets de la chapelle de Bellor pendant la période des travaux de restauration du bâtiment, et notamment les statues protégées au titre des Monuments historiques. Il informe de l'obligation de missionner un restaurateur pour la dépose et le transport de quatre statues en raison de leur fragilité et précise que cette prestation est subventionnée par la DRAC à hauteur de 50 % du montant HT. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte le devis de l'atelier restauration Cren pour un montant de 990.00 € HT, soit 1 188.00 € TTC et sollicite une subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif dans l'opération 203 « Restauration de la chapelle de Bellor ».

**Logement 223 route de Varennes -**

Au vu des désagréments constatés lors de l'état des lieux entrant de Mme MENACER pour le logement situé 223 route de Varennes, la commission propose de procéder à une compensation financière sur le montant du loyer de Mme MENACER. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, refuse le versement de cette compensation (6 voix POUR – 7 voix CONTRE – 2 ABSTENTIONS).

**Commissions Finances – Ecole-Cantine-Garderie – Bibliothèque-Culture-Loisirs – Gestion du personnel**

Ecole : - Point sur la rentrée scolaire. Le service des repas à la cantine scolaire s'effectue de nouveau dans les locaux de l'école. Toutefois, afin de répondre à la réglementation sanitaire toujours en vigueur (COVID19), il a été décidé de la mise en place de deux services des repas quotidiens. Afin de renforcer l'équipe d'agents communaux pendant ce service, Mme Sarah TISSERAND a été recrutée à hauteur de 12 heures par semaine.

- Une demande de devis est en cours pour la réparation de deux brises-soleil.

Bibliothèque : Le mobilier commandé est maintenant livré et monté.

Mme Fanny BEREZIAT présente les deux projets de la nouvelle enseigne qui sera installée à l'entrée du centre multiculturel. Le conseil municipal valide la réalisation en plexi transparent et accepte le devis de la société « Enseigne GRUEL » pour un montant 165.00 € HT, soit 198.00 € TTC.

**Commissions Voirie-Réseaux – Matériel roulant et accessoires – Cimetière-Réserve foncière-Affaires agricoles – DECI**

DECI : M. Jean-Claude PRABEL informe que les propriétaires consultés pour un éventuel achat de terrain par la commune pour l'implantation de nouvelles poches de réserves d'eau ont refusé la proposition. La commission étudiera prochainement d'autres solutions.

Programme voirie 2021 : Les travaux prévus pour cette année, ainsi que les reprises du programme 2020 sont achevés.

Matériel service technique : Le tracteur New Holland présente des problèmes d'embrayage : Demande de devis en cours.

**Commissions Bâtiments-Sécurité et Accessibilité – Urbanisme**

Salle Louis Morel : Compte-rendu de la visite de contrôle de la Sous-Commission Départementale et de Sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP du 20 août et présentation des prescriptions à mettre en œuvre (asservir la coupure de la sonorisation, remise en lumière de la salle, modification des sirènes incendie et création d'un voyant flash au sanitaire lors des prochains travaux). La Sous-Commission émet un avis favorable à l'accueil du public.

APAVE : Compte-rendu du contrôle des aires de jeux et des équipements sportifs du stade municipal.

Mairie/salle Louis Morel et école – Entretien des chaudières : La société ADM Chauffage en charge des entretiens annuels signale l'état de la fonte des deux chaudières, et notamment celle de la mairie, nécessitant de prévoir le remplacement de cette dernière.

Comité des fêtes : Demande d'installation de prises électriques supplémentaires sur la place de la garderie pour les manifestations. Etude en cours.

Logement 221 route de Varennes : Intervention de l'entreprise DEDIANNE pour la réparation d'une fuite d'eau sous bâtiment.

Lotissement le Mollard : Réception d'une demande de modification du règlement intérieur du lotissement portant sur le nombre d'annexes autorisés sur chaque lot. Lancement de la procédure d'un permis d'aménager modificatif.

**Commissions gestion des locations communales – Fleurissement-Associations locales-Gestion des salles-Cérémonies – Bulletin-Site internet**

Panneau Pocket : Renouvellement de l'abonnement pour une durée de trois pour un montant de 325.00 € HT, soit 390.00 € TTC.

Illuminations : Demande de devis en cours pour la pose et la dépose des cordons lumineux (Eglise, poids public et halle) et l'installation des guirlandes de la rue centrale par une entreprise spécialisée.

Logement 100 rue centrale : Présentation de la dédite de M. Damien MOREL. Ce logement sera prochainement disponible moyennant un loyer mensuel de 395.00 €.

Bulletin municipal : Demande de devis en cours pour l'élaboration de l'édition 2022.

**Divers :**

CA3B : Présentation du projet de la nouvelle randonnée pédestre « secteur Mepillat – Pontremble » élaborée dans le cadre de la refonte du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Lotissement le Mollard : Désistement de M. Christophe ROBERT pour l'acquisition du lot n°7.

Mairie : Devis en cours pour le remplacement du vidéoprojecteur de la salle de réunion.

**Date à retenir**

Lundi 20 septembre : Réunion CCAS à 19h30 ;

Samedi 25 septembre : Réunion commission DECI à 9h00 ;

Mardi 28 septembre : Réunion de la commission bibliothèque à 18h30 ;

Vendredi 1<sup>er</sup> octobre : Réunion élaboration du calendrier des fêtes à 20h00 ;

Samedi 2 octobre : Contrôles DAACT ;

Jedi 7 octobre : Réunion commission personnel communal à 18h30 ;

Lundi 12 octobre : Bellor – Réunion commission analyse des offres et bâtiments à 20h00 ;

Jedi 21 octobre : Réunion commission bâtiments à 20h00.

**Date du prochain conseil municipal le mardi 19 octobre 2021 à 20h00**

M. le Maire,



Nicolas SCHWEITZER